

BREVET DES METIERS D'ART DE LA BRODERIE

La durée de la formation est de 2 ans.

En plus de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, l'élève effectuera 12 semaines de stage en entreprise.

Un élève peut s'inscrire en BREVET DES METIERS D'ART DE LA BRODERIE après :

- un CAP Arts de la broderie - Arts appliqués
- un BEP Vêtement sur mesure et Accessoire - Matériaux souples - mise en oeuvre des matériaux textiles
- ou tout diplôme de niveau IV et au delà

Parallèlement à l'approfondissement et au perfectionnement des techniques de la broderie, qui sont complexes, la formation est axée sur le développement de la créativité et du sens artistique. Le titulaire de ce diplôme est capable de créer, dessiner, adapter et réaliser un modèle, à intégrer les contraintes économiques de leur démarche en fonction des clients.

A l'issue de cette formation, il peut entrer dans la vie active en tant que brodeur échantillonneur. Avec de l'expérience, il peut devenir un collaborateur direct des créateurs et diriger un atelier. Il est aussi capable de créer sa propre entreprise.

Il peut poursuivre ses études en s'inscrivant en DMA des arts textiles, option broderie, dans une école supérieure des arts techniques, ou à l'école du patrimoine, département IFROA, option textile.

Pour son inscription chaque candidat retirera un dossier d'inscription au lycée Octave Feuillet, fin mars.

[Lycée Professionnel Régional Octave Feuillet](#) - 9, rue Octave
feuillet - 750016 Paris - tel 01 45 20 41 47 - fax 01 45 20 59 71